Le petit journal de la Valla
***

Bulletin d'information municipal
Site : Http://www.la-valla-en-gier.fr

N° 59
MARS 2016

LE MOT DU MAIRE

La Valla-en-Gier, au cœur de la future Communauté urbaine

Saint-Etienne Métropole évolue en Communauté urbaine au 1er janvier 2016. Et s'apprête, ainsi, à exercer de nouvelles compétences comme la voirie ou la gestion de l'eau potable. Pourtant, pour l'habitant de La Valla-en-Gier, rien ne va changer. Explications.

Saint-Etienne Métropole réunit 45 communes, dont La Valla-en-Gier. Jusqu'à présent c'était une Communauté d'Agglomération. Au 1er janvier 2016, Saint-Etienne Métropole évolue en Communauté urbaine. C'est une ambition forte pour le territoire. L'objectif est de jouer un rôle de premier plan au sein de la future grande région Rhône-Alpes-Auvergne, d'exister aux côtés des métropoles lyonnaises, grenobloises et de l'agglomération clermontoise, de peser sur les grandes décisions nationales. Ce nouveau statut permet aussi d'augmenter la dotation financière annuelle versée par l'Etat.

Mutualiser des moyens

Avec cette évolution statutaire, Saint-Etienne Métropole s'apprête à assumer de nouvelles compétences jusqu'alors exercées par les communes. Ainsi, la voirie, l'eau potable, l'instruction des documents d'urbanisme, la résorption de l'habitat insalubre, l'immobilier et le foncier économique, la politique de la ville ou encore l'énergie deviennent des compétences communautaires. Exercer ces missions à l'échelon intercommunal permettra de mutualiser des moyens et donnera à l'action publique une plus grande cohérence à l'échelle du territoire.

La commune confortée dans ses missions de proximité

Mais pour l'usager, rien ne va changer, Saint-Etienne Métropole et ses 45 communes ont signé, fin juin, un Pacte Métropolitain. Ce document définit les conditions de l'évolution et d'exercice de ces nouvelles compétences. Il conforte notamment la commune dans son rôle de

proximité avec les habitants. La mairie restera donc votre interlocuteur, et ce, pour plusieurs raisons.
D'abord, un certain nombre de missions, qui exigent une grande proximité, resteront du ressort de la commune. Ainsi, en matière de voirie, c'est le cas du déneigement, de l'élagage, de l'éclairage public, du nettoiement, du fleurissement.
Ensuite, nombre de missions transférées à l'échelon intercommunal dans le cadre de l'évolution en Communauté urbaine seront confiées par Saint-Etienne Métropole aux communes, par le biais de conventions. L'objectif est de maintenir une grande réactivité dans l'action publique. Ainsi, les travaux de signalisation dans les rues ou de fauchage seront toujours assurés par les agents communaux.
Enfin, le maire de la commune est conforté dans son pouvoir de décision. C'est bien l'équipe municipale qui continuera à décider des travaux sur les voiries dites de « proximité », à proposer des évolutions sur les voiries dites « structurantes » à l'échelle de la future Communauté urbaine. Saint-Etienne Métropole arrivera en soutien de la commune pour conduire les études, l'ingénierie, le suivi des travaux.
A La Valla-en-Gier, aucun changement, donc, n'est à prévoir dans nos habitudes, avec cette évolution en Communauté urbaine. Si ce n'est de s'inscrire pleinement dans la dynamique d'un territoire métropolitain de plus en plus ambitieux.

Votre Maire

Jean Claude FLACHAT

Plusieurs communes de notre département ont accepté une convention de partenariat public privé avec « ma commune ma santé ». Il s'agit d'une mutuelle de santé négociée par l'Association loi 1901 « ACTIOM » qui s'adresse à tous. Sur notre secteur, le référent local est :
PILAT COURTAGE
Monsieur Robert FOURETS
640, route de la Côte
42410 PAVEZIN
Téléphone : 06.50.47.65.07
Savez-vous également qu'avec certaines mutuelles, vous pouvez bénéficier d'une aide à la complémentaire santé (dispositif prévu par l'Etat). Selon vos revenus et la composition de votre famille vous pouvez prétendre à une aide de 100 € à 550 € selon votre âge (voir document en annexe).
Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter directement Monsieur FOURETS ou vous adresser en Mairie.

Le Maire

Jean Claude FLACHAT

Contrat Mutualisé de Santé pour les administrés de ma commune

Ma Commune Ma Santé

Les élus locaux se mobilisent pour le pouvoir d'achat.

Dossier et informations
à retirer en mairie ou dans votre
Centre Communal d'Action Sociale

ACTIOM
Association loi 1901

Ma Commune Ma Santé

www.associationactiom.org
Diffuseur exclusif : Groupe Sofraco

Crédit photo Fotolia. Ne pas jeter sur la voie publique. concept 06 67 10 47 23

Offre compatible ACS!

Avec l' **Aide à l'Acquisition d'une Complémentaire Santé** votre administré bénéficie d'une aide au financement de sa mutuelle santé (dispositif prévu par l'état)

Comment en bénéficier ?

Il suffit de remplir le formulaire de demande ACS, disponible sur www.ameli.fr. *(cf. annexe)*
Vous obtenez une attestation-chèque (pour chaque membre du foyer) à faire valoir **pour réduire le montant de votre cotisation annuelle.**

Qui peut en bénéficier?

Tous les administrés d'une commune dont les ressources sont faibles, mais légèrement supérieures au plafond fixé pour l'attribution de la couverture maladie universelle (CMU)

Montants de l'aide ACS

Âge du bénéficiaire	Montant accordé, à déduire des cotisations
Moins de 16 ans	100€
Entre 16 et 49 ans	200 €
Entre 50 et 59 ans	350 €
60 ans et plus	550 €

Montant des ressources permettant de bénéficier de L'ACS

Nb de personnes par foyer	Plafond mensuel*
1	973 €
2	1459 €
3	1751 €
4	2042 €
5	2431 €
Au-delà de 5 personnes, par personne supplémentaire	+ 389,003 €

MESSAGES DES ASSOCIATIONS

MICRO CRECHE LA VALLA EN GIER

BEBE ET COMPAGNIE - LA CLÉ DE CHAMPS

Micro crèche la Clé des Champs pour bambins de 2 mois et demi à 3 ans, toute la semaine, et de 4 ans à 6 ans les mercredis et les vacances scolaires.

Structure Eco citoyenne et Eco Responsable

Pour toute demande d'inscription pour Septembre 2016, vous pouvez d'ores et déjà nous contacter au ***09.80.44.67.36*** *de 7h00 à 18h30*

Et aussi au ***09.54.64.22.19 à St Chamond ou au 09.82.32.07.98 à Châteauneuf***

bebecompagnie@laposte.net

Coordinatrice Bébé et Compagnie
Nathalie Fosse

TÉLÉTHON

Bilan du Téléthon 2015

Manifestations	Recettes	Dépenses	Bénéfice
Buvette du samedi	1 815.26 €	752.72 €	1 062.54 €
Buvette tennis du vendredi	337.20 €		337.20 €
Vin chaud	115.00 €		115.00 €
Soupe aux choux	1 980.00 €	649.27 €	1 330.73 €
Repas du soir	1 160.00 €	96.00 €	1 064.00 €
Dentellières	230.00 €		230.00 €
Belote	91.70 €		91.70 €
Loto	320.92 €		320.92 €
Tombola/déco	938.50 €	269.78 €	668.72 €
Peinture	78.50 €		78.50 €
Assurance		30.00 €	-30.00 €
TOTAUX	**7 067.08 €**	**1 797.77 €**	**5 269.31 €**
Total net			**5 269.31 €**
Dons			**505.00 €**
Bénéfice net			**5 774.31 €**

PS : pour tous renseignements complémentaires vous pouvez joindre Véronique FOUCAUT au 04.77.20.02.03

COMITE DES FÊTES

Le Comité des Fêtes a organisé son Assemblée Générale le Vendredi 29 Janvier.

A l'ordre du jour la présentation du rapport morale et financier sur les activités réalisées en 2015 et l'annonce des projets de 2016.

Une bonne année 2015 qui s'est bouclée financièrement sur une note positive, ce qui est encourageant pour les investissements des animations de 2016.

Le Comité des fêtes de la Valla en Gier a effectué le renouvellement de son conseil d'administration. C'est avec plaisir que l'on a accueilli Cathy Celle, toute nouvelle conseillère du comité.

Les Membres du Comité des Fêtes

PROGRAMME 2016

Fête de la Musique qui aura lieu le **Vendredi 17 juin 2016**. Nous invitons tous les musiciens amateurs désirant y participer à nous contacter sans attendre.

Fête de la Chèvre, déjà en préparation, elle aura lieu, comme toujours le dernier dimanche d'août soit le **Dimanche 28 août 2016**.

Le Repas Savoyard aura lieu le **samedi 12 novembre**. A noter pour vos réservations.

Comme chaque année, nous invitons toutes les personnes désirant participer à nos activités en tant qu'acteur ou bénévole, de nous rejoindre sans hésiter, elles seront les bienvenues.

La soirée s'est terminée dans une ambiance festive, Danielle et Robert fidèles depuis la création du comité, ont célébrés leurs anniversaires réciproques, 50 ans et 70 ans. Pour marquer ce moment le comité leur a offert un chapeau qui leur va si bien.

Pour nous contacter, soit en mairie ou Michel LEGRAND au 06.59.33.42.32.

CHORALE L'ANDEOLAISE

LA CHORALE DE L'ANDEOLAISE

donnera son concert à la chapelle de Leytra

Le **Dimanche 19 Juin 2016 à 17 h 30**

Chants variés - Venez nombreux

Entrée libre

Pour tout renseignement complémentaire contacter l'un des membres du bureau :
Marie-Annick Flachat ☎ 04 77 20 09 29

Lucie Oriol ☎ 04 77 20 03 06

Jean-Paul Tardy ☎ 04 77 20 01 75

AMICALE DES VALLAUDS

Assemblée générale de l'Amicale des Vallauds.

Ce samedi soir, 6 Février 2016 s'est déroulé l'assemblée générale de l'Amicale des Vallauds. Avant d'exposer son bilan, son président, Robert FARA a demandé une minute de silence en mémoire de Raymond ORIOL, sociétaire disparu.

Ensuite le président a présenté le bilan moral. Il se félicite du nombre d'adhérents s'élevant à 70 inscriptions pour l'année 2015.

Le Maire Jean Claude FLACHAT a félicité l'ensemble des responsables pour la bonne marche de l'amicale et de son ambiance très conviviale.

L'équipe du Bureau

Alain CONSORTI fut remercié pour sa disponibilité constante, ainsi que l'équipe des jeunes, Adrien JOUVE, Pierre DURIEU, toujours très motivés dans la poursuite de leur action et leur engagement dans les animations. Jérémy POYETTON trésorier, et Jean GALANIS, secrétaire, ont exposé un bilan financier équilibré.

Comme à son habitude la soirée se termina entre sociétaires par le verre de l'amitié.

A F R

Association familles Rurales
La Maison des Trolls
afrlavallaengier@orange.fr
http://www.famillesrurales.org/la-valla-en-gier

Festival des curieux voyageurs

L'équipe d'animation de l'AFR et la classe de CE de Marilyne participent à une opération organisée par le festival du film « Curieux voyageurs ».

Les enfants vont découvrir de manière ludique 8 albums de jeunesse et cette opération se terminera samedi 19 mars par une journée au Palais des Congrès de Saint Etienne.

Les vacances à la maison des trolls

Petit rappel pour toutes les familles ; La structure sera ouverte :

- pour les vacances de printemps du lundi 11 avril au vendredi 22 avril inclus
- pour les vacances d'été du mercredi 6 juillet au vendredi 29 juillet inclus (ouvert le vendredi 15/07)

Une info sera transmise le plus tôt possible si un mini-camp est mis en place (date, lieu…)

Réservez dès à présents les dates suivantes :

Spectacle théâtre des GZZ

Pour le repas de fin d'année, les GZZ mettent en place une pièce de théâtre le vendredi 1er juillet

15 heures d'animation pour les 15 ans du centre

Les animatrices fêtent les 15 ans de la structure le ***24 et 25 septembre 2016***.

Un appel est donc lancé : toutes les personnes ayant fréquenté la structure de près ou de loin peuvent apporter leurs témoignages (petites lettres, photos…..) afin de mettre une grande exposition.

Toutes ces infos peuvent être dès à présents déposées dans la boite aux lettres de l'AFR ou apportées aux animatrices. (*Ne pas oublier de mettre son nom pour que nous puissions rendre ces docs après utilisation*)

ECOLE NOTRE DAME DES VICTOIRES

Carnaval à l'école Notre-Dame des Victoires

Mardi 9 février, l'école entière s'est parée aux couleurs du Carnaval ; princesses, pirates, super-héros et autres chevaliers, indiennes et cow-boys. Le matin, petits et grands ont participé à un défilé des costumes dans la classe des maternelles.

L'après-midi était consacré à des ateliers sur le thème de Mardi-gras; fabrication de masques et loups, recherches documentaires sur les origines de cette fête, confection de crêpes, coloriages et lectures thématiques.

La journée s'est terminée par une vente de crêpes aux familles ; un véritable succès! Merci à tous les participants!

Céline Bissardon

Les tous petits sous leur Déguisement

A noter:

Rentrée 2016-2017:

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 29 février pour les enfants nés en 2013 (PS). Pour les enfants nés en 2014 (TPS), les inscriptions se feront en fonction des places disponibles.

Contacter Mme C.Bissardon, chef d'établissement, école Notre-Dame des Victoires.

Super-héros et autres chevaliers, indiennes et cow-boys.

A.C.C.A

L'ACCA de LA VALLA EN GIER

Organise un concours de

BELOTE ET COINCHE

LE DIMANCHE 6 MARS

A 14H30

SALLE POLYVALENTE

MISE 10 euros

1er PRIX concours de coinche

½ CHEVREUIL

1er PRIX concours de belote

½ CHEVREUIL

Autres Lots : Nombreux morceau de choix de chevreuils. Saucisses, bouteilles etc…

Tous les joueurs seront primés.

LACIM

LACIM (les amis d'un coin de l'Inde et du Monde)

Comme chaque année, la vente de fleurs au profit de LACIM aura lieu les 26, 27 et 28 mai. Un grand merci pour l'accueil que vous réservez toujours à cette action. Elle est destinée aux frais de fonctionnement de l'association.

Actuellement 16 familles cotisent chaque mois pour financer le projet de notre village de BARAZEY GOROU qui est la construction d'une classe en dur.

L'année 2015 a permis par le biais de différentes actions (cotisations, vide-greniers, pain-pomme…) d'apporter une aide importante à ce village.

Si vous souhaitez nous rejoindre, les permanences ont lieu à la mairie tous les 2ème dimanches du mois

Vous pouvez aussi appeler Mme BADARD au 04-77-20-02-94 ou Mme FREYCON au 04-77-20-05-88.

Site internet : www.lacim.fr

INFORMATIONS SPORTIVES

TENNIS DE TABLE

- CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

La première équipe est actuellement 1ère du championnat par équipe de Départementale 2, après deux victoires en deux matchs :

Les résultats sont les suivants :

- **LA VALLA 28** - ASPTT SAINT-ETIENNE 26
- **LA VALLA 28** - TT SAINT-JUST MALMONT 26

Les prochaines rencontres sont les suivantes :

- UNIEUX - **LA VALLA**, le dimanche 28 février à Unieux
- **LA VALLA** – JA GENILAC, le dimanche 13 mars à la salle polyvalente
- TT GRAND-CROIX - **LA VALLA,** le dimanche 20 mars à Grand-Croix
- TT MALREVERS – **LA VALLA,** le dimanche 03 avril à Malrevers,
- **LA VALLA** - TT SAINT-PRIEST EN JAREZ, le dimanche 1er mai à la salle polyvalente

La deuxième équipe récemment créée est également 1ère du championnat par équipe de Départementale 4, après deux victoires en deux matchs :

Les résultats sont les suivants :

- **LA VALLA 16** - ASPTT SAINT-ETIENNE 14
- **LA VALLA 19** - SAINT-ETIENNE MONTAUD 11

Les prochaines rencontres sont les suivantes :

- SAINT-HEAND TT - **LA VALLA**, le dimanche 28 février à Saint-Héand
- **LA VALLA** – RIVE DE GIER TT, le dimanche 13 mars à la salle polyvalente
- TT PELUSSIN – **LA VALLA,** le dimanche 20 mars à Pélussin
- SAINT-CHAMOND TT – **LA VALLA,** le dimanche 03 avril à Izieux,
- **LA VALLA** –SAINT-CHRISTO EN JAREZ TT, le dimanche 1er mai à la salle polyvalente

A ce stade de la compétition, les deux équipes peuvent prétendre à une accession dans les divisions supérieures. Alors espérons que les excellents résultats de ce début d'année se poursuivent jusqu'au mois de mai…

ZUMBA

Le premier stage de zumba a eu lieu le dimanche 21 février 2016 de 10h à 12h00 à la salle polyvalente. Pas moins de 30 personnes se sont bougées au rythme de la musique.

D'autres stages sont prévus les dimanches :

-10 Avril 2016
-22 Mai 2016
-12 Juin 2016

Venez nombreux nous rejoindre !

ACTIVITES 2016-2017

L'AFR et l'AMPG (Association des Arts Martiaux du Pays du Gier) vous proposent les activités sportives suivantes pour la rentrée 2016 :

- **Judo** : Les mercredis de 18h00 à 19h00 (enfants à partir de 4 ans)
- **Eveil danse** : les jeudis de 17h00 à 18h00 (4/6 ans)
- **Moderne Jazz Street Dance** : les jeudis de 18h00 à 19h00 (7/11 ans)
- **Moderne Jazz Street Dance** : les jeudis de 19h15 à 20h15 (12/16 ans)
- **Zumba** : les jeudis de 20h15 à 21h15 (adulte)

Des coupons de pré-inscription sont disponibles chez Virginie, chez Sylvie, à la boulangerie et à la mairie. Si vous êtes intéressés par une ou plusieurs activités, merci de les remplir et de les rendre avant le 30/04/2016.

Pour tout renseignement :

Julie ☎ 06 32 89 84 24

Stéphanie ☎ 06 83 29 03 93

27ème RALLYE PAYS DU GIER

Vendredi 18 Mars 2016 (Spéciale 1) :

Epreuve prologue : Saint-Martin en Coailleux -> La Valla en Gier (par le Planil)

La **ligne 56 (La Valla en Gier -> Le Planil)** du transport scolaire de 16h54 circulera normalement.

La **ligne 53 (La Rive -> Le Planil)** du transport scolaire sera limitée à La Fougeasse et au Crozet. Le Planil ne sera pas desservi (les familles ont été contactées). La route sera neutralisée entre 17h00 et 20h00.

Samedi 19 Mars 2016:

Route bloquée entre 11h00 et 21h30, mais ouverte pour les riverains. Un courrier d'information leur a été adressé afin qu'ils connaissent les modalités de passage et la démarche à suivre pour être escorté jusqu'à leur domicile.

Les jours de reconnaissances s'effectueront sur routes ouvertes dans le but de limiter les nuisances, les concurrents et équipages auront l'obligation de respecter les jours de reconnaissances, le code de la route, la vitesse et le bruit, sous la surveillance de l'organisateur. Le nombre de passages de reconnaissance est limité à 3 au maximum et s'effectueront les :

Samedi 12 Mars, dimanche 13 Mars et le jeudi 17 Mars 2016 de 8h00 à 20h00

Il appartient à chacun de prendre ses dispositions pour ne pas avoir à circuler pendant l'usage privatif de la route et d'éviter toutes divagations d'animaux, afin de prévenir tout accident.

http://www.asadelaloire.com/programme-rallye/

INFORMATIONS MUNICIPALES

A LOUER – APPARTEMENT COMMUNAL

A louer dans ancienne école publique
Rue du Frère François
Appartement en duplex
T3 – 58 m²
Loyer mensuel : 400 € de loyer +
50 € de charges (chauffage + ordures ménagères)
Pour toute demande d'information s'adresser en mairie.

UN PEU DE CIVISME … SVP

Vos chiens sont vos amis, mais aussi les nôtres. C'est pour cela que la municipalité a créé une canisette à proximité du nouveau parking sous le village. Cet espace est nettoyé hebdomadairement par les services techniques. Néanmoins, il est constaté par des voisins que certains propriétaires canins ne respectent pas les règles du « vivre ensemble » et le respect des autres. C'est dommage car cela fait partie de ce l'on appelait jadis « l'éducation ».

BIBLIOTHEQUE

Pays du Gier

La bibliothèque de La Valla en Gier a rejoint le réseau « Itinérances »

Le Réseau Itinérances fédère :
- 21 communes
- 17 médiathèques
- 250 000 livres

- 45 000 documents audiovisuels
- Une multitude de revues, partitions, livres lus…

Médiathèques du Réseau Itinérances :

- Médiathèque Yvan Garrel, Cellieu
- Médiathèque de Farnay
- Médiathèque Paul Rigaut, Genilac
- Médiathèque A. de Saint-Exupéry, La Grand'Croix
- Médiathèque La Buire, L'Horme
- Médiathèque Louis Aragon, Rive de Gier
- Médiathèque Louise Labé, Saint-Chamond
- Médiathèque de Saint-Joseph
- Médiathèque de Saint-Martin-la-Plaine
- Médiathèque De Lalande, Tartaras
- Médiathèque de La Terrasse-sur-Dorlay
- Médiathèque de La-Valla-en-Gier
- Médiathèque de Pavezin
- Médiathèque J.-L. Pitaud, Sainte-Croix-en-Jarez
- Médiathèque M. Courot, Saint-Paul-en-Jarez
- Médiathèque de Saint-Romain-en-Jarez
- Médiathèque de Valfleury

Où s'inscrire / se réinscrire ?

Dans ma médiathèque communale, si j'habite : Cellieu, Farnay, Genilac, La Grand'Croix, L'Horme, Rive de Gier, Saint-Chamond, Sainte-Croix-enJarez, Saint-Joseph, Saint-Martin-la-Plaine, Pavezin, Saint-Paul-en-Jarez, Saint-Romain-en-Jarez, Tartaras, Valfleury, La Terrasse-sur-Dorlay ou La Valla-en-Gier.

À La Terrasse-sur-Dorlay si j'habite Doizieux. À Tartaras si j'habite Dargoire.

À Rive de Gier si j'habite Chagnon ou Châteauneuf. Dans l'une des médiathèques citées ci-dessus, au choix, si j'habite une commune hors du Réseau Itinérances.

Pour m'inscrire, je devrai me munir :

- D'une pièce d'identité ou un livret de famille ;
- D'un justificatif de domicile ;
- D'un certificat de scolarité ou une carte d'étudiant, le cas échéant.

L'abonnement est annuel et individuel Pour les habitants de l'une des 21 communes du Réseau :

- 10 € pour les adultes (+ de 18 ans)
- Gratuit pour les enfants et les étudiants

Pour les habitants d'une commune hors Réseau :

- 30 € pour les adultes (+ de 18 ans)
- 10 € pour les enfants (- de 18 ans)

Les collectivités sont invitées à se renseigner auprès de leur médiathèque municipale.

Dans les médiathèques du Réseau, chacun peut librement et sans abonnement :

- Lire ou travailler sur place
- Consulter le portail du Réseau, effectuer une recherche documentaire, découvrir les actualités…
- Assister aux animations proposées

EMPRUNTER

Ma carte me permet d'emprunter Un total de 48 documents … pour une durée de 3 semaines … sur l'ensemble du Réseau :

- 20 imprimés (livres, revues, BD)
- 15 CD
- 9 DVD
- 4 partitions

Selon la catégorie d'abonnés, le type de documents et les médiathèques, le nombre d'emprunts possibles peut varier.

Un document me passionne ?

Je peux prolonger mon prêt en ligne après connexion à mon compte, ou sur place. J'évite ainsi un retard qui pénalise l'ensemble des usagers du Réseau.

Réservations

Je peux réserver jusqu'à 22 documents qui sont déjà en prêt sur l'ensemble du Réseau, via le portail en me connectant à mon compte, ou sur place. Selon la catégorie d'abonnés, le type de documents et les médiathèques, le nombre de réservations possibles peut varier. Les documents sont gardés à disposition durant 15 jours.

NAVETTE

La navette me permet de rendre mes documents dans l'une des médiathèques suivantes : Cellieu, Farnay, Genilac, La Grand'Croix, L'Horme, Rive de Gier, SaintMartin-la-Plaine et Tartaras.

Je peux également faire venir les documents que j'ai réservés dans l'une de ces médiathèques. Ce service s'étendra prochainement aux médiathèques de : Saint-Chamond, Pavezin, La Terrasse-sur-Dorlay, La Valla-en-Gier, Sainte Croix-en-Jarez, Saint-Paul-en-Jarez, Saint-Romain-en-Jarez et Valfleury

PRIX ROMANGIER

La bibliothèque de La Valla-en-Gier participe au Prix « Romangier » organisé par les bibliothèques du Gier qui récompense un auteur de la région Rhône-Alpes. Vous êtes invités à participer à cette nomination.

Pour cela, vous devez vous inscrire à la bibliothèque et vous vous engagé à lire les trois romans suivants entre le 1er janvier et le 31 mai 2016 :

- Un destin miniature de Gaëlle HEUREUX
- Nous serons des héros de Brigitte GIRAUD
- Ligne et fils d'Emmanuelle PAGANO

Ensuite, vous votez pour le roman que vous avez préféré. Un prix est ensuite remis au lauréat, vous pourrez aussi rencontrer l'auteur.

La bibliothèque est située 2bis Rue du Frère François.

Permanence bibliothèque:

Mardi : 15h30 à 17h30
Mercredi : de 17h à 18h
Vendredi : 19h à 20h
Pas de permanence pendant les vacances scolaires.
Vous pouvez nous joindre
04.77.94.47.38 ou 04.77.36.08.58
✉ bibliothequelavallaengier@orange.fr

Permanence les samedis de 10 h à 11 h :

05 mars	**02 avril**
30 avril	**28 mai**

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE
Parution du dépliant sur les chemins de randonnées

Elle recense quatre itinéraires de randonnées pédestres avec un descriptif de chacun des quatre parcours ainsi qu'un plan et une brève présentation de la commune. Pour rappel, il s'agit de quatre chemins qui partent tous du village et y reviennent sous forme de boucles communales.

Le dépliant est proposé à la vente à la mairie de La Valla en Gier et dans les offices de tourisme du secteur dont le Parc Naturel Régional du Pilat à Pélussin au prix de 2€.

Ce document vise à faire connaître davantage notre commune dans le cadre de la promotion de notre territoire. Bonnes et belles randonnées sur nos chemins communaux aux habitants de La Valla et aux marcheurs venant découvrir nos beaux paysages.

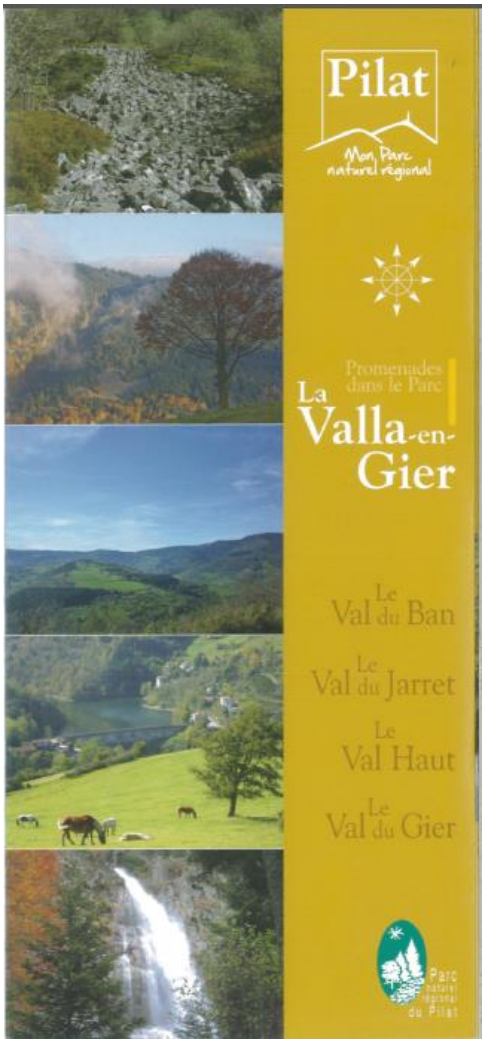

Dépliant disponible en Mairie

PLAN DES DECHETS NON DANGEREUX

Le Département de La LOIRE nous informe qu'une enquête publique concernant le Plan des Déchets Non Dangereux débutera le **21 Mars 2016 pour se terminer le 20 avril 2016**. Les documents de ce Plan, seront consultables aux sièges des Communautés de Communes où d'Agglomération, aux heures d'ouvertures au public.

Les commissaires enquêteurs y assureront une permanence. Un registre sera à votre disposition pour toutes vos remarques et questions.

Vous pourrez consulter tous les documents sur le site www.loire.fr à la rubrique « concertations et enquêtes publiques » « Déchets Non Dangereux ».

CAMPAGNE DE FORMATION AUX GESTES QUI SAUVENT

Après les attentats de novembre 2015, de nombreux français ont exprimé le souhait de connaître les gestes utiles pour sauver des vies. Le ministre de l'intérieur a donc décidé de mener une action de sensibilisation aux gestes et comportements qui sauvent. Cette initiation est distincte de la formation aux premiers secours civiques de niveau 1 (PSC1).

Ces formations sont assurées par les associations et les organismes publics qui disposent d'un agrément de formation de secourisme dans le département de la Loire.

Un lien vers le site internet des services de l'Etat qui vous apportera une information plus complète sur cette opération, et précisera notamment au travers d'un tableau, les différents lieux et horaires des sessions de formation proposées.

[Plus d'information sur les gestes qui sauvent]

Chef du Service départemental de la Communication Interministérielle

Toute notre actualité sur le site www.loire.gouv.fr et sur Facebook Prefecture42 et Twitter @Prefecture42

COMMUNIQUE GENERAL

CIDFF
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
Loire

Droit du travail, droit de la famille, discriminations : permanences d'information pour tous

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de la Loire assure des permanences d'information gratuites et ouvertes à tous, hommes et femmes de tous âges, concernant le droit du travail, le droit de la famille et l'égalité femmes-hommes. En particulier, il peut renseigner sur les contrats de travail, les discriminations au travail, les congés maternité et paternité, le congé parental, les formes d'union et de séparation, l'autorité parentale, les violences. Il accompagne également les femmes dans leur recherche d'emploi, leur reprise d'activité après un congé parental ou leur projet de création d'activités.

Pour prendre rendez-vous dans l'un des 10 sites de permanences, contactez le 04 77 01 33 55, du lundi au vendredi (9h-12h30 et 13h30-17h, sauf mardi après-midi). Siège de l'association à Saint-Etienne, 18 Av. Augustin-Dupré, Maison de l'Emploi, cidff42@cidff42.fr (association agréée par l'Etat)

***A* Saint-Chamond**, permanence juridique au Centre Social Lavieu, 1 Place Baudelaire, **le mardi matin, une semaine sur deux, de 9h à 12h, sur rendez-vous.**

Contact : 04 77 01 33 55 (lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-17h, sauf mardis après-midi).

BANQUET DES ANCIENS

Le banquet des Anciens aura lieu le Dimanche 24 avril 2016.

VIE PRATIQUE

TARIF SALLE POLYVALENTE ET SALLE RENEE PEILLON

La réservation de la salle devient ferme et irrévocable (sauf cas de force majeure) après le paiement d'un acompte égal à 50 % du tarif de location.
Les tarifs changent au 1er Janvier 2016, ils seront les suivants :

	SP	SRP	SP + SRP
Caution	**230 €**	**230 €**	**230 €**
Location aux particuliers	**280 €**	**120 €**	**330 €**
Apéritif	**80 €**	**40 €**	**NON**
Ménage par employée communale	**110 €**	**70 €**	**150 €**
Location du samedi soir au lundi matin *(si pas de tennis de table ou autre manifestation le dimanche matin)*	**400€**	**NON**	**NON**
Location aux associations	**190 €**	**120 €**	**230 €**
Ménage par employée communale	**110 €**	**70 €**	**150 €**

TOUS A LA TNT HAUTE DEFINITION

Le 5 avril 2016, la TNT passe à la Haute Définition. Etes-vous prêts ?

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Cette évolution va également permettre de libérer des fréquences pour le déploiement du très haut débit mobile (services 4G de la téléphonie mobile) dans les territoires.

Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. Ils doivent alors s'assurer que leur téléviseur est compatible HD.

Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur : l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit (à partir de 25 euros dans le commerce). Une charte a été signée avec de nombreux revendeurs de matériels : n'hésitez pas à leur demander conseil ! La liste de ces revendeurs agréés est disponible sur le site recevoirlatnt.fr.

- **Des aides sont disponibles pour accompagner le téléspectateur**

Deux types d'aides sont prévus :

- L'aide à l'équipement TNT HD : il s'agit d'une aide financière de 25 euros disponible dès maintenant, pour les téléspectateurs dégrevés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et recevant la télévision uniquement par l'antenne râteau ;
- L'assistance de proximité : C'est une intervention gratuite à domicile opérée par des agents de La Poste, pour la mise en service de l'équipement TNT HD. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau, et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80 %. Cette aide est disponible à partir de début 2016 en appelant le 0970 818 818 (prix d'un appel local).

Retrouvez toutes les informations sur le passage à la TNT HD sur le site www.recevoirlatnt.fr, ou

en appelant le **0970 818 818** (*du lundi au vendredi de 8h à 19h - prix d'un appel local).*

SYSTÈME D'ALERTE AUTOMATISÉ

La commune de La Valla-en-Gier adhère au système d'alerte automatisée mis en place par le Syndicat Intercommunal du Pays de Gier.

Ce service nous permettra de vous alerter en cas d'évènements majeurs se produisant sur notre commune (alertes météo, problèmes sanitaires, etc. …).

Nous utiliserons différents moyens de communication (téléphone fixe, portable et e.mail).

Aussi, si vous êtes intéressés, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer vos coordonnés soit par mail soit en remplissant l'imprimé joint au petit journal et en nous le retournant en mairie.

DÉCHÈTERIES

Horaires d'ouverture de la déchèterie
Période d'été 1er avril au 31 octobre

Lundi: Fermé le matin : 14h à 19h
Mardi au vendredi: 10h à 12h-14h à 19h
Samedi : 9h30 à 12h - 14h à 19h
Dimanche : 9h30 à 12h Fermé Ap-midi.

Période d'hiver du 1er Nov Au 31 mars
Horaires identiques, **fermeture à 18h**.
Déchèteries fermées les jours fériés.

RECENSEMENT

Les jeunes gens et jeunes filles doivent se faire inscrire entre la date anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permise de conduire, conduite accompagnée, baccalauréat, CAP etc… Se présenter en Mairie avec le livret de famille des parents et un justificatif de domicile.

LUDOBUS

Horaire de passage : 11h à 12 h
Parking Marcellin Champagnat
Jeudi 03 Mars 2016
Jeudi 31 Mars 2016
Jeudi 28 avril 2016
Jeudi 26 mai 2016

LIGNE DE MARCHE LA VALLA – SAINT CHAMOND

Aller :
8H30 Place de la Mairie
8H35 Barrage de la Rive
8H45 Place Germain Morel
Retour:
11H30 Gare Routière (Place Jean Moulin)
11H40 Barrage de la Rive
11H45 Place de la Mairie.

Calendrier de Décembre 2015 à Mars 2016

Jeudi 03 Mars	Jeudi 17 mars
Jeudi 31 mars	Jeudi 14 avril
Jeudi 28 avril	Jeudi 12 mai
Jeudi 26 mai	Jeudi 9 juin

CORRESPONDANCE DE PRESSE

ANNIE PRAT
Pour la contacter
☎: 04 77 20 06 65
☎: 06 60 32 22 59
✉ prat.annie42@orange.fr

HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Lundi et Mardi : 8h30 à 12h
Mercredi : 8h00 à 12h
Sauf le premier mercredi du mois
Jeudi : 8h30 à 12h et de 14h à 18h30.
Vendredi : 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
☎ 04.77.36.08.58
✉ communelavallaengier@orange.fr
Fermeture de la mairie pour cause de réunion:

Fermeture les vendredis après-midi les :

- 18 Mars 2016
- 15 Avril 2016
- 20 Mai 2016
- 17 Juin 2016

Merci de votre compréhension.

NOS COMMERCES DE PROXIMITE

EPICERIE PRIMEUR
Possibilité de livraison à domicile.
Sylvie
☎ 06.67.66.90.12.

BUREAU DE POSTE et CAFE DE LA POSTE
Les Matins de 7h30 à 13h30.
Gilles VAUDOIRE
☎ 04.77.20.02.30

COIFFURE : Le Salon de Virginie
☎ 04.77.20.01.15.

ATELIER POTERIE :
La Gerbe
Françoise SAVARINO
☎ 04.77.20.00.03.

AUBERGE DE LA JASSERIE
Commune de la Valla en Gier
Alain & Jean-Marc MASSON
42660 LE BESSAT
☎ 04.77.20.40.16

BOULANGERIE L'épi Vallaud
Adeline et Nicolas RIFELDE
☎ 09.53.59.25.20

AUBERGE DE LA BARBANCHE
Madame et Monsieur Christian BRUN
Le Plateau de la Barbanche
La Valla-en-Gier
42100 SAINT-ETIENNE
Fermé le mardi
☎ 04.77.20.40.43
aubergebarbanche@orange.fr

BAR/RESTAURANT "LE PETIT BOURGET"
Téléphone Fixe: 09 84 23 63 45
Téléphone Portable: 06 33 01 62 74
Site Internet: www.lepetitbourget.com

Les commerçants ou artisans de notre commune désirant être inscrit sur la liste de proximité sont invité à nous transmettre leurs coordonnées en mairie.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

VIDAL Hannaëlle Mary Lenka, Passage de l'Eglise, née le 13 décembre à Saint-Chamond

COLOMBO Elise Marie, Soulage, née le 16 janvier à Saint-Priest-en-Jarez

COMTE-BESSY Lilouan, Le Chirat, né le 27 janvier à Firminy

MARIAGES

DEGRAIX Jean Louis Marie et PITIOT Annie Marie Josèphe le 13 février.

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

PEREZ Luis décédé le 25 décembre à Saint-Priest-en-Jarez

INHUMATIONS

CLERJON Louis Marie Joseph décédé le 20 janvier à Saint-Chamond

Pour des raisons d'économie substantielles, Le petit journal est imprimé en noir et blanc. Vous pouvez le retrouver en couleur sur le site.
Disponible sur Site : http://www.la-valla-en-gier.fr
Dépôt légal : Mars 2016– Imprimé en France – Imprimeur : Mairie de La Valla-en-Gier 42131 – Directeur publication et Rédacteur en chef : Michel LEGRAND